

Les réformes sont urgentes

La Chambre de commerce a expliqué son avis concernant le projet de budget de l'État : elle constate que les déficits budgétaires exigent des réformes structurelles.



Photo: Charles Caratini

Carlo Thelen, Michel Wurth, Paul Emering et Pit Hentgen ont assisté à la présentation de l'avis budgétaire de la Chambre de commerce.

La Chambre de commerce ne se prononce que rarement sur des sujets d'actualité politique par le biais de conférences de presse. Hier, Michel Wurth, le président, et Carlo Thelen, le chef du département économique, ont dérogé à cette pratique pour parler de l'évolution des finances publiques.

«Les dépenses de l'État grand-ducal dépasseront de 1,2 milliard d'euros les recettes, selon le projet de budget pour 2006», a constaté Michel Wurth, le président de la Chambre de commerce. «Les réformes s'imposent donc d'urgence». Carlo Thelen, chef du département économique et membre du comité de direction de la Cham-

bre de commerce voit «actuellement un contexte propice», vu le courage politique qui ressort de la récente déclaration de politique générale du Premier ministre. «L'action publique doit être prévisible» et «les finances publiques doivent être en équilibre», voilà le credo de politique économique de la représentation professionnelle du commerce.

La Chambre de commerce a analysé les différentes mesures politiques et économiques quant à leur efficacité budgétaire et quant à leur faisabilité politique. Quelques propositions, comme l'augmentation de certains tarifs pour les services de l'État (prix des transports publics, taxation élevée des voitures à haute émission CO₂, tarifs publics

pour la délivrance d'un passeport...) évoquées par le ministre du Budget, Luc Frieden, lors du dépôt du projet de budget 2006 à la Chambre des députés, n'ont qu'une incidence budgétaire faible.

Éviter le piège de l'indexation automatique

L'efficacité budgétaire et la faisabilité est jugée élevée par la Chambre de commerce dans les domaines de la création de partenariats publics/privés (PPP), du gouvernement, dans l'encouragement de systèmes de pensions complémentaires et dans la mise en place de conditions favorables pour stimuler l'offre de logements.

Par contre, la Chambre de commerce voudrait abolir le forfait d'éducation (une économie de 80 millions d'euros), réformer l'assurance dépendance, freiner les dépenses dans le secteur hospitalier, limiter le bénéfice du congé parental, limiter l'indexation aux salaires correspondants à 1,5 fois le salaire social minimum. Ces propositions sont encore jugées peu réalisables par la Chambre de commerce.

«Comme les recettes de l'État ne peuvent être augmentées, les adaptations automatiques devraient être évitées. Une désindexation des dépenses de l'État devrait se réaliser», a conclu Michel Wurth.